



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-108615>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-108615**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-82940

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU AMIENS PICARDIE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26800014800125

Ville : Amiens cedex

Code postal : 80054

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 80

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RELANCE LOT N°9 « Couverture » - Travaux d'aménagement du bâtiment n°1 du centre St Victor.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261210

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : RELANCE LOT N°9 « Couverture » - Travaux d'aménagement du bâtiment n°1 du centre St Victor.

Critères d'attribution : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L.2152-4, R.2152-1 et R.2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1) Prix : 60 points Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en euro(s) H.T. indiqué dans l'acte d'engagement qui reprend le montant tel qu'indiqué dans la D.P.G.F., sur 60 points. La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère « Prix » des travaux est la suivante : Note de l'offre = (M.O.M.D. / M.O.N.) x 60 2) Valeur technique de l'offre : 40 points La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique remis par le candidat sur 40 points et sera décomposée comme suit : - Adéquation de l'équipe dédiée aux travaux à réaliser (point 1 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 15 points. - Pertinence de la méthodologie d'intervention pour réaliser les travaux (point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 10 points. - Cohérence

du planning prévisionnel remis par le candidat au regard des contraintes et du planning général du projet établi par le maître d'ouvrage (point 3 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 10 points. - Qualité des mesures prises pour la protection de l'environnement et le nettoyage du chantier (point 4 du cadre de réponse valant mémoire technique), notée sur 5 points. Les critères de jugement des offres et leur pondération figurent à l'article 8.2 du Règlement de consultation. L'acheteur se réserve la possibilité d'analyser les offres avant de procéder à l'examen de la recevabilité des candidatures, conformément aux dispositions de l'article R.2161-4 du Code de la commande publique.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le présent marché est attribué à la société CAUX SAS dont le siège social est situé à Amiens (80080) pour un montant global et forfaitaire de 104 401,25€ H.T.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/10/2025